

## 3.3 Mariages - Pacs - Divorces

En 2016, en France, 235 000 mariages ont été célébrés, dont 228 000 entre personnes de sexe différent et 7 000 entre personnes de même sexe. Le nombre de mariages, qui baissait de manière quasi continue depuis le pic de l'an 2000, malgré quelques années de pause (2005, 2010 ou 2012), est relativement stable depuis 2013.

Les mariages entre personnes de sexe différent sont toujours de plus en plus tardifs : en 2016, les hommes se marient en moyenne à 37,8 ans et les femmes à 35,3 ans, soit environ cinq ans plus tard qu'en 1996. Cette année-là, les hommes se mariaient alors en moyenne à 32,6 ans et les femmes à 30,0 ans. À l'inverse, l'âge des mariés de même sexe diminue très légèrement en 2016. En considérant l'ensemble des couples, constitués de personnes mariées ou non, ceux dans lesquels l'homme est plus jeune que la femme deviennent plus fréquents : 10 % des couples formés dans les années 1960 et 16 % de ceux formés dans les années 2000.

En 2016, 49 % des couples mariés de même sexe sont des couples de femmes. Cette proportion n'a cessé de progresser depuis 2013, année de la promulgation de la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe. De 42 % en 2013, elle a atteint 46 % en 2014, puis 47 % en 2015.

En 2015, 189 000 **pactes civils de solidarité (Pacs)** ont été conclus, soit 15 000 de plus qu'en 2014. Après avoir atteint un niveau record en 2010, le nombre de Pacs avait baissé en 2011, pour la première fois depuis

sa création fin 1999, de façon concomitante avec l'aménagement de la fiscalité. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les couples qui se marient ou concluent un Pacs n'ont plus la possibilité de signer trois déclarations de revenus différentes l'année de leur union. Depuis, le nombre de Pacs conclus augmente continûment. En 2015, quatre Pacs ont été conclus pour cinq mariages célébrés, contre un Pacs pour cinq mariages dix ans plus tôt.

En 2015, 123 668 **divorces** ont été prononcés, en baisse de plus de 8 % par rapport à 2010. Plus de la moitié l'ont été par consentement mutuel. Entre 1950 et 1970, le nombre de divorces était relativement stable et s'établissait à 33 000 par an en moyenne. Durant les quinze ans qui ont suivi, de plus en plus de couples mariés ont divorcé. La nouvelle législation de 1975 sur le divorce, qui introduit notamment le divorce par consentement mutuel, a accéléré le mouvement déjà en cours. En 1986, 108 400 divorces ont été prononcés. S'en est ensuivi une période de relative stabilité, jusqu'au début des années 2000. Une nouvelle augmentation du nombre de divorces s'est amorcée en 2003, avec un pic en 2005 (155 300 divorces). 2005 est en effet l'année qui suit l'adoption de la loi visant à simplifier les procédures de divorce. Le phénomène est à peu près stabilisé en 2007, année où l'on enregistre autant de divorces qu'en 2004. Par la suite, le nombre annuel de divorces tend à diminuer légèrement, de 133 900 divorces en 2010 à 123 500 en 2014. En 2015, la baisse du nombre de divorces s'interrompt. ■

### Définitions

**État civil** : depuis la Révolution, un cadre législatif régit l'enregistrement des naissances, mariages, décès, de même que les autres faits relatifs à l'état des personnes (divorces, reconnaissances, légitimations, adoptions). C'est sur cette base que s'est élaboré le recueil de données pour l'établissement des statistiques de l'état civil.

**Taux de divorce** : rapport du nombre de divorces prononcés dans l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Taux de nuptialité** : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Divorce, état matrimonial légal, pacte civil de solidarité (Pacs)** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2016 - À nouveau en baisse, la fécondité atteint 1,93 enfant par femme en 2016 », *Insee Première* n° 1630, janvier 2017.
- « De plus en plus de couples dans lesquels l'homme est plus jeune que la femme », *Insee Première* n° 1613, septembre 2016.
- « 123 500 divorces en 2014 – Des divorces en légère baisse depuis 2010 », *Insee Première* n° 1599, juin 2016.
- « 241 300 mariages en 2014 – Une légère hausse due aux mariages entre personnes de même sexe », *Insee Focus* n° 55, mars 2016.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Mariages et nuptialité

	Mariages en milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.	État matrimonial antérieur des époux en %		Âge moyen <sup>1</sup> au premier mariage en années	
			Homme célibataire	Femme célibataire	Hommes	Femmes
<b>France métropolitaine</b>						
1970	393,7	7,8	92,1	92,5	24,7	22,6
1980	334,4	6,2	87,5	88,5	25,1	23,0
1990	287,1	5,1	83,2	84,1	27,6	25,6
2000	297,9	5,0	81,5	82,4	30,2	28,0
2010	245,3	3,9	79,4	80,7	31,8	30,0
2014 (p)	235,3	3,7	80,1	80,8	32,6	30,9
2015 (p)	230,4	3,6	80,1	80,8	32,7	31,0
2016 (p)	230,0	3,6	...	...	...	...
<b>France</b>						
2000	305,2	5,0	81,4	82,5	30,2	28,1
2010	251,7	3,9	79,4	80,8	31,8	30,0
2014 (p)	241,3	3,6	80,2	81,0	32,6	30,9
2015 (p)	236,3	3,5	80,2	80,9	32,7	31,0
2016 (p)	235,0	3,5	...	...	...	...

1. Âge moyen calculé pour une génération fictive d'hommes et de femmes qui auraient à tout âge les taux de primo-nuptialité calculés l'année considérée.  
Lecture : en 2015, 80,9 % des épouses se mariaient pour la première fois.  
Champ : France y c. Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

## Femmes déjà mariées à divers âges par génération

Génération	Pourcentage de femmes mariées à la fin de l'année où elles atteignent l'âge indiqué en %					
	20 ans	22 ans	24 ans	30 ans	40 ans	50 ans
1946	34,1	58,8	74,3	88,5	92,1	93,0
1956	31,6	51,6	63,8	78,0	84,0	86,1
1966	9,8	20,9	33,7	57,4	69,9	73,4
1976	3,0	7,3	16,3	44,2	58,2	///
1986	1,7	4,4	9,3	26,2	///	///
1996	0,4	///	///	///	///	///

Lecture : fin 2016, à 20 ans, 0,4 % des femmes nées en 1996 ont déjà été mariées une fois.  
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

## Divorces et divortialité

	Année du jugement					
	2000	2005	2010	2013	2014	2015
Nombre de divorces	116,7	155,3	133,9	124,9	123,5	123,7
Taux brut de divorces pour 1 000 habitants	1,92	2,47	2,07	1,90	(p) 1,86	(p) 1,86

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y c. Mayotte à partir de 2014.  
Sources : Insee ; ministère de la Justice - SDSE.

## Proportion de mariages déjà rompus suivant la durée et l'année du mariage

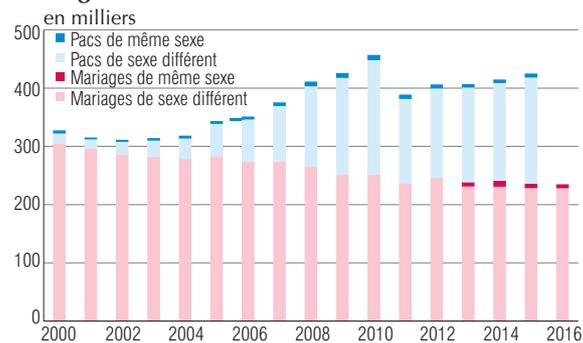
Année du mariage	Durée du mariage en divorces pour 100 000 mariages						
	0 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans
1970	17	3 638	9 661	15 224	20 011	23 679	26 145
1980	15	6 487	14 337	20 727	25 976	30 233	33 066
1990	21	8 229	17 825	25 462	31 558	36 199	///
2000	9	9 967	20 763	28 935	///	///	///
2010	47	8 917	///	///	///	///	///
2015	37	///	///	///	///	///	///

Lecture : pour 100 000 mariages célébrés en 1980, 33 066 ont été rompus avant 30 ans de mariage.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee ; ministère de la Justice - SDSE.

## Mariages et Pacs conclus



Note : données 2016 non disponibles pour les Pacs et provisoires pour les mariages.  
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y c. Mayotte à partir de 2014.  
Sources : Insee, statistiques de l'état civil ; ministère de la Justice - SDSE

## État matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus

	en %					
	2011	2012	2013 (p)	2014 (p)	2015 (p)	2016 (p)
Célibataire	38,3	38,6	39,1	40,4	40,8	41,2
Marié	46,6	46,2	46,1	45,4	44,9	44,3
Veuf	7,6	7,5	7,2	6,8	6,8	6,7
Divorcé	7,6	7,7	7,5	7,4	7,6	7,8

Lecture : le 1<sup>er</sup> janvier 2016, parmi les personnes de 15 ans ou plus, 44,3 % sont mariés.  
Note : âge en années révolues.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y c. Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population.

## Nuptialité et divortialité dans les pays de l'UE

	pour 1 000 habitants			
	Taux de nuptialité		Taux de divorce	
	1980	2014	1980	2014
Allemagne	6,3	4,8	1,8	2,1
Autriche <sup>1,2</sup>	6,2	4,3	1,8	2,0
Belgique <sup>1,3</sup>	6,7	3,8	1,5	2,3
Bulgarie	7,9	3,4	1,5	1,5
Chypre <sup>1,2</sup>	7,7	6,4	0,3	2,4
Croatie <sup>4</sup>	7,2	4,6	1,2	1,4
Danemark	5,2	5,0	2,7	3,4
Espagne	5,9	3,4	///	2,2
Estonie	8,8	4,7	4,1	2,4
Finlande	6,1	4,5	2,0	2,5
<b>France métropolitaine<sup>5</sup></b>	<b>6,2</b>	<b>3,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,9</b>
Grèce <sup>4</sup>	6,5	4,9	0,7	1,5
Hongrie	7,5	3,9	2,6	2,0
Irlande <sup>1,3</sup>	6,4	4,5	///	0,6
Italie	5,7	3,1	0,2	0,9
Lettonie	9,8	6,3	5,0	3,1
Lituanie	9,2	7,6	3,2	3,3
Luxembourg	5,9	3,0	1,6	2,6
Malte	8,8	6,7	///	0,8
Pays-Bas	6,4	3,9	1,8	2,1
Pologne	8,6	5,0	1,1	1,7
Portugal <sup>4</sup>	7,4	3,0	0,6	2,2
Rép. tchèque	7,6	4,3	2,6	2,5
Roumanie	8,2	5,9	1,5	1,4
Royaume-Uni <sup>1,6</sup>	7,4	4,5	2,6	2,0
Slovaquie	7,9	4,9	1,3	1,9
Slovénie	6,5	3,2	1,2	1,2
Suède	4,5	5,5	2,4	2,7

1. Données divortialité 2012. 2. Données nuptialité 2013. 3. Données nuptialité 2012. 4. Données divortialité 2013. 5. Source Insee pour les données relatives à la France. 6. Données nuptialité 2011.

Note : le divorce est autorisé en Espagne depuis 1981, en Irlande depuis 1995 et à Malte depuis 2011.

Source : Eurostat.

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

# Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

## 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double-page

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page

Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet  
Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2<sup>nd</sup> semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en % Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 15/14			Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 15/14		
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>		2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	Transport	1 504	-1,5	-1,1						
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 801</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	Achats de véhicules	335	0,8	1,9						
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2						
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1						
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0						
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8						
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8						
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2						
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9						
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7						
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4						
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7						
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1						
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5						
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4						
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Éducation	23	1,5	1,2						
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6						
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3						
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Services d'hébergement	184	1,7	2,9						
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2						
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1						
Outilage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0						
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Protection sociale	434	1,6	1,4						
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Assurances	250	2,6	2,9						
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Services financiers	67	0,7	0,7						
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Autres services	130	1,0	0,7						

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2015

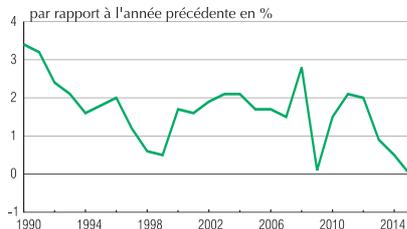
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
<b>France</b>	<b>0,3</b>	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	<b>Zone euro</b>	<b>0,2</b>
Irlande	0,2	<b>UE</b>	<b>0,2</b>
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration